



# INFO-FLASH

## le PMEDP... en action...

Numéro 43 – Janvier/Février 2006

### Atelier sous-régional sur la surveillance participative

Les représentants des pays participants au Projet pilote du PMEDP<sup>1</sup> sur l'aménagement participatif des pêches en zone côtière au Congo, au Gabon, en Guinée et en Mauritanie se sont réunis, du 5 au 10 février 2006, à Conakry en Guinée, dans le cadre d'un atelier sous-régional sur la surveillance participative.

L'ouverture officielle de l'atelier a été présidée par le Ministre guinéen de la pêche et de l'aquaculture, en présence du Représentant de la FAO et de l'Ambassadeur de Grande Bretagne en Guinée. Au nom des gouvernements de Guinée et des pays participants au Projet pilote, le Ministre a remercié les partenaires et le PMEDP pour leur appui à la réduction de la pauvreté dans les communautés qui vivent de la pêche. Il a exprimé l'importance qu'il attache à l'implication des communautés dans la surveillance des pêches. Puis, il a solennellement remis au Représentant de la FAO les instruments juridiques, récemment adoptés par la Guinée sur la réglementation de la pêche artisanale, consacrant la reconnaissance juridique des communautés dans l'aménagement des pêches.

Cette rencontre a permis aux participants d'échanger leurs expériences sur la surveillance participative et d'établir des liens avec l'aménagement des pêches et le développement local. A l'issue des débats, des stratégies ont été proposées au niveau de chaque pays pour institutionnaliser l'aménagement participatif. Le rapport de la réunion est en préparation. Il sera disponible ainsi que les rapports nationaux sur le site Web du Programme.

### Mise en place du dispositif de suivi-évaluation achevée dans huit pays

La mise en place du dispositif de suivi évaluation des changements induits par les interventions du PMEDP est achevée. Commencé en juin 2005, ce travail a été essentiellement focalisé sur les huit pays<sup>2</sup> participant aux projets pilotes sur l'aménagement participatif des pêches en zone côtière et sur le secteur post-capture en pêche artisanale. Le dispositif de suivi en place est constitué de relais suivi et de comités locaux de suivi.

Les relais et les comités locaux de suivi collectent des données qu'ils transmettent périodiquement à l'Unité de support régional du PMEDP à Cotonou. Les informations sont recueillies directement auprès des communautés, à l'aide de fiches élaborées sur la base d'une grille validée au niveau de chaque pays.

<sup>1</sup> Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche

<sup>2</sup> Cameroun, Congo, Gabon, Gambie, Guinée, Mauritanie, Sénégal et Tchad

#### PMEDP Info-Flash

L'objectif premier du **Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche** est de mettre à la disposition des 25 pays participants des informations factuelles sur les activités du Programme. L'Info-Flash est produit par l'Unité de Support Régional basée à Cotonou (Bénin)

N'hésitez pas à contacter le PMEDP pour nous informer d'événements qui ont lieu dans votre pays.

La reproduction et la distribution de ce document sous forme électronique ou sur support papier sont encouragées.

Consultez notre  
site Internet  
[www.sflp.org](http://www.sflp.org)

[Infoflash@sflp.org](mailto:Infoflash@sflp.org)



Actuellement, l'Unité de support régional du Programme s'attelle à créer une base de données informatisée devant permettre de disposer en temps réel de toutes les informations nécessaires sur les changements intervenus tant dans la vie quotidienne des communautés qu'au niveau institutionnel et politique.

La base de données est dénommée Système de suivi des changements du PMEDP (SYSCHAP). Elle prendra en compte non seulement les données provenant des deux projets pilotes cités plus haut, mais aussi celles venant du projet pilote sur la cogestion en pêche continentale<sup>3</sup>, des projets communautaires et des projets d'appui institutionnel.

A défaut d'un système de suivi permanent, les données relatives au projet pilote sur la cogestion en pêche continentale proviendront d'études d'impact, et celles liées aux projets communautaires et aux projets d'appui institutionnel seront relevées dans les différents rapports d'exécution et éventuellement à travers des visites dans les pays concernés.

## Lusaka : Une rencontre internationale sur le VIH/SIDA dans la pêche en Afrique

WorldFish Center, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont organisé, avec le soutien de l'Agence suédoise de développement international (SIDA), les 21 et 22 février 2006, à Lusaka en Zambie, un séminaire sur les «réponses à apporter face au problème du VIH/SIDA dans le secteur de la pêche en Afrique».

Le PMEDP a été représenté à cette importante rencontre par deux experts de l'Unité de support régional et des représentants de ses pays partenaires, en l'occurrence le Bénin, le Congo, le Nigeria, la République Démocratique du Congo et le Sénégal. Une soixantaine de participants provenant de la société civile et des gouvernements, des organisations de développement ainsi que des chercheurs et experts internationaux ont participé à cette réunion.

En participant à ce séminaire, le PMEDP a partagé ses expériences au Bénin et au Congo en matière de réponse des communautés de pêche au VIH/SIDA. Dans leurs recommandations, les participants ont été unanimes qu'il faudra renforcer le plaidoyer, en collaboration avec l'OIM et WorldFish Center, auprès des organismes chargés des programmes de lutte contre le VIH/SIDA pour une meilleure prise en compte des communautés de pêche dans leurs programmes. Les participants ont également conclu, entre autres, que les résultats de recherche doivent être transformés en produits d'information en direction des décideurs (à tous les niveaux), que les aspects liés à la migration doivent davantage être pris en considération, et que les plans d'action nationaux doivent s'intégrer dans les initiatives régionales et internationales. WorldFish Center a pris l'engagement d'animer un réseau entre les participants de ce séminaire par le biais de la mise en place d'un site Web, afin de faciliter l'accès à l'information et les échanges sur les expériences probantes.

## La plupart des pays participants aux projets pilotes disposent d'une stratégie genre

L'élaboration des stratégies genre, en appui à deux projets pilotes<sup>4</sup>, est finalisée dans plusieurs pays concernés, notamment au Cameroun, au Congo, au Gabon, en Gambie, en Mauritanie et au Sénégal. Le processus est en cours dans les autres pays couverts par ces projets pilotes, à savoir la Guinée et le Tchad.

La mise en place de ces stratégies assurent aux projets pilotes la transversalité genre. Pour permettre aux différents partenaires des projets d'en tenir compte, elles ont été partagées avec eux et les différentes parties prenantes.

<sup>3</sup> Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana et Mali.

<sup>4</sup> Aménagement participatif des pêches en zone côtière et post-capture de la pêche artisanale.

Sur la base d'exercices pratiques d'analyse d'impact genre, les parties prenantes, en particulier les autorités locales (leaders d'opinion, maires, chefs de brigade de la gendarmerie, religieux, directeurs d'écoles, responsables de centres sociaux, et autres responsables des villages concernés par les projets) ont pris l'engagement de contribuer à plus d'équité entre les hommes et les femmes dans la participation aux projets pilotes. Ainsi, elles ont élaboré des indicateurs genre qui vont être intégrés dans les grilles de suivi-évaluation desdits projets.

## Guinée : Un plan de communication en appui au projet pilote

L'Equipe de gestion du projet pilote sur l'aménagement participatif des pêches en zone côtière, en Guinée, s'est dotée, en janvier 2006, d'un plan d'information et de communication pour appuyer ses activités au cours de cette dernière année du projet.

Le plan d'information et de communication vise trois objectifs, à savoir (i) vulgariser l'arrêté ministériel et les textes d'application que vient de prendre le Ministre guinéen de la pêche et de l'aquaculture sur l'aménagement des pêches sur tous les sites couverts par le projet pilote, (ii) renforcer les capacités techniques et organisationnelles des organisations socioprofessionnelles, et de toutes autres organisations concernées par l'aménagement participatif des pêches et (iii) informer les institutions nationales et les partenaires de la coopération pour le développement sur les impacts de l'aménagement participatif en Guinée.

Pour mettre en œuvre ce plan d'information et de communication, l'Equipe de gestion du projet pense qu'il est important de régler quelques préalables, en l'occurrence la conclusion d'un contrat de prestation de service avec un consultant national en information/communication et la formation de 20 animateurs/animatrices à raison de 4 animateurs par pôle d'intervention du projet.

Le plan de communication est basé sur la complémentarité entre les moyens de communication de masse (presse écrite et audiovisuelle) et la communication interpersonnelle (séances d'animation).

## Mali : Préparation de la deuxième génération du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (2007-2011) : la pêche va être prise en compte

Le processus d'élaboration de la deuxième génération du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) du Mali a été lancé à Bamako, en présence des partenaires au développement et de la société civile, lors d'un atelier national, les 16 et 17 janvier 2006. Le deuxième CSLP couvrira la période 2007-2011.

L'environnement institutionnel nouvellement mis en place (Ministère de l'élevage et de la pêche, Direction nationale de la pêche) ainsi que les résultats des récentes études du PMEDP sur la contribution du secteur à l'économie nationale favorisent la prise en compte de la pêche dans le nouveau CSLP.

## Trois questions à Fabien Tallec

**Vous effectuez une consultation de trois mois à l'Unité de support régional du PMEDP, à Cotonou, pour intervenir sur son site Web. Quels sont les objectifs de cette mission ?**

L'objectif général de cette consultation est de rassembler les derniers rapports produits dans le cadre du Programme, de les résumer et de les mettre en forme pour les intégrer au site Web ([www.sflp.org](http://www.sflp.org)). Parallèlement, et avec l'assistance technique de l'administrateur du site Web, l'objectif de cette

consultation est aussi de «repenser» au portail Internet du Programme, pour améliorer sa lisibilité et accéder plus rapidement aux derniers résultats.

**Quelles sont les principales faiblesses du site dans sa version actuelle et quelles sont les améliorations apportées?**

Au fil du temps, le site s'est étoffé de nouvelles pages Web et de nouveaux liens, rendant la navigation de plus en plus laborieuse et complexe. Sa structure initiale et l'organisation des menus ne correspondent plus à ce qu'on trouve aujourd'hui sur les sites des organisations similaires. Aujourd'hui, les visiteurs sont habitués à surfer sur des rubriques comme <plan du site>, <contact>, <actualité>... absentes du site dans sa version actuelle.

La communication par Internet est à double tranchant; elle permet de diffuser rapidement au monde entier des informations récentes, mais impose de les remplacer rapidement par d'autres «encore plus récentes». Dans le cas contraire, ces informations risquent de devenir vite obsolètes. Sur le site Web du Programme, les rubriques comme <Info flash> et <Bulletin de Liaison> sont actualisées régulièrement. Ce n'est pas le cas de tout le site. Aujourd'hui, il semble nécessaire de revoir chacune des pages Web du Programme et chacun des liens pour avoir un site globalement «actuel» et plus conforme à ce qu'on peut trouver sur les sites des autres organisations similaires au PMEDP.

**Quel est l'intérêt de ce travail pour le Programme ?**

Le site Web du Programme connaît une fréquentation croissante depuis sa création. Dans notre environnement multimédia, il est devenu une vitrine indispensable du PMEDP. Il doit coller au plus près des activités du Programme. En outre, les partenaires du PMEDP (institutions, gouvernements, bailleurs de fonds...) souhaitent visualiser rapidement les derniers documents et résultats du PMEDP. Ce travail a donc pour ambition de répondre aux attentes de l'ensemble des visiteurs qui se rendent régulièrement sur le site Web du Programme.

## Nouvelles orientations dans les pêches

Le PMEDP est en train de publier une série de notes de synthèse sur les questions de développement appelées: **Nouvelles orientations dans les pêches**. Ces notes de synthèse présentent les nouvelles orientations dans les pêches, c'est-à-dire les politiques destinées à renforcer les moyens d'existence des communautés de pêche, à améliorer la contribution de la pêche à la réduction de la pauvreté et à assurer la durabilité des ressources halieutiques. Elles sont actuellement disponibles sur le site Web du PMEDP: [www.sflp.org](http://www.sflp.org)

N°1 : *Réduire la vulnérabilité des communautés de pêche artisanale mène à une pêche responsable*

N°2 : *Impact du VIH/SIDA sur les communautés de pêche*

N°3 : *Contribution des pêches aux économies d'Afrique occidentale et centrale*

N°4 : *La micro finance contribue à la réduction de la pauvreté et à la gestion des pêches*

D'autres notes de synthèse sont en préparation.